

*nouvelles*  
**CSN**

Service de l'information  
1601, de Lorimier  
Montréal H2K 4M5

Numéro  
**209**  
2 mai 1984

**SPÉCIAL  
CONGRÈS  
MAI 84**



**S'ORGANISER  
POUR TRAVAILLER ET VIVRE**

**AUTREMENT**

**Nouvelles CSN**  
numéro 209

Dans ce numéro, notre dossier reprend de larges extraits du rapport du conseil exécutif au congrès de la CSN.

Plus une lettre d'un professeur de Cégep aux parents, une campagne sur la forêt, les négociations dans la construction, des photos de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai, et les petites nouvelles.

Le numéro 210 parviendra dans les syndicats au début de juin.

**SPÉCIAL  
CONGRÈS  
MAI 84**

**Rédaction**

Jean-Noël Bilodeau  
Michel Crête  
Guy Ferland  
Henri Jalbert  
Jean-Pierre Paré  
Edith Pariseau  
Michel Rioux

**Photographie**

Archives CSN  
Pierre Gauvin-Evrard

**conception graphique**

Jean Gladu/Tricycle

**composition**

Tricycle Compo

**impression**

Interlitho

**distribution**

l'équipe de distribution de  
la CSN (514) 598-2233

NOUVELLES CSN, organe officiel de la CSN, paraît toutes les deux semaines, à l'intention des travailleuses et travailleurs. Pour nous contacter, téléphoner au service d'information de la CSN (514) 598-2155 ou utiliser le réseau-télex de la CSN.

# ÉTAT DE SIÈGE À SACRÉ-COEUR

À l'entrée et à la sortie du Sacré-Coeur, près de Tadoussac, les policiers de la Sûreté du Québec contrôlent l'identité des passants.

Plus de 250 policiers ont été envoyés là pour empêcher que la population ne sorte sur la route, comme ils l'ont fait à quatre reprises depuis le mois de mars, et ne la ferme à la circulation routière.

Les 2,000 citoyennes et citoyens de ce village révolté vivent actuellement un climat de «mesures de guerre». Leur colère s'est heurtée à ce barrage de policiers qui, depuis les derniers événements d'avril, campent dans les hôtels de la région et assiègent quotidiennement le village.

Pourquoi les gens de Sacré-Coeur sont-ils en colère? Parce que la seule usine de la région, la scierie des Produits Forestiers Saguenay, est fermée depuis quinze mois dans l'indifférence totale des autorités gouvernementales.

Comme à Grande-Vallée, comme dans la Matapédia, les villageois ont tenté de faire connaître à plusieurs reprises leurs revendications de faire rouvrir l'usine qui, lorsqu'elle fonctionne, crée près de 400 emplois dans la région de Sacré-Coeur et assure, par les revenus en salaires, la base principale de l'économie régionale.

Ils ont fait signer des pétitions, rencontré des ministres, organisé une manifestation à Québec, donné des conférences de presse, mais c'est l'indifférence et le silence des autorités gouvernementales qui les a poussés à agir.

L'usine a mis fin à ses opé-

rations manufacturières le 10 décembre 1982 après que la compagnie des Produits Forestiers Saguenay eut failli à ses obligations quant au remboursement de ses dettes et des obligations découlant de contrats de location.

Résultat: une population entière au chômage ou sur le bien-être, dont l'endettement progresse à un rythme infernal. Cette année, la population devait déjà près d'un million de dollars en prêts personnels, hypothécaires et dettes impayées.

À la suite des manifestations sur la route 138, les porte-parole des travailleuses et travailleurs syndiqués CSN de l'usine ont obtenu une rencontre, qui s'est tenu le 26 avril à Québec en présence des sous-ministres Mercier et Lachance du ministère de l'Énergie et des Ressources, ainsi que des syndicats du bureau Clarkson et Gordon et du président de la Société d'État Rextor: Michel Duchesneau.

Les syndicats ont promis de donner, le 28 mai prochain, une réponse quant aux éventuels acheteurs de l'usine, et faire en sorte qu'on envisage pour cette date la possibilité de discuter d'alternative advenant un refus. C'est également à ce moment-là que l'on discutera de la reprise des opérations forestières.

Pour les travailleuses et travailleurs membres des trois syndicats CSN de l'usine, il faut que l'usine rouvre de toute urgence car, à leurs yeux, c'est Sacré-Coeur qui est condamné et, pour travailler décemment, ils n'auront d'autre choix que de s'exiler de leur région.

## LE SOLEIL

ENTREPOSAGE FOURRURES  
• Cueillette à domicile • Prix spéciaux  
326, des Commissaires, Québec 524-2458

88<sup>e</sup> année, no 94  
188 pages 11 cahiers

QUÉBEC, SAMEDI 14 AVRIL 1984  
ÉDITION SAMEDI / DIMANCHE

Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$  
Iles de la Madeleine-Gaspé-Perce-Abitibi 1,00\$ Québec 85¢

# Appel de Sacré-Coeur à la Haute-Côte-Nord

par Marc SAINT-PIERRE

La police est également omni-culente très régulièrement.

semaine, un grand-père dessinait

# RÉDUISONS LA SEMAINE DE TRAVAIL *C'est possible!*

Comme à chaque année, on a fêté le 1<sup>er</sup> mai un peu partout à travers le Québec. Chacun et chacune à sa façon. Dans sa région. Cette année, le thème était: Travailler moins longtemps pour travailler plus nombreux. Ce fut donc une fête où on a résolument mis de l'avant une revendication qui rejoint l'ensemble du monde ouvrier: la réduction du temps de travail. À Montréal quelque 5,000 personnes ont manifesté dans les rues. Dans la bonne humeur, malgré le froid et le vent.



# LETTRE AUX PARENTS ET À LA POPULATION QUÉBÉCOISE

**Cher parents,  
Chers québécoises et québécois**

*C'est sans doute la première fois que vous recevez une lettre de l'enseignant-e de votre fille ou votre fils du CÉGEP. Au primaire, c'était sans doute fréquent et cela ne vous surprenait pas. Mais au CÉGEP, les enfants sont devenus de jeunes adultes (c'est rien pour nous rajeunir, direz-vous!) et ils seraient les premiers à nous reprocher de passer par-dessus leurs têtes pour vous faire parvenir un message.*

*Aussi, si nous écrivons cette lettre, c'est que la situation est exceptionnelle. Nous avons réfléchi longtemps avant de vous l'écrire. La publicité dans les médias nous présente tellement comme des enfants gâtés, préoccupés seulement de leur salaire et de leurs vacances qu'il était normal d'hésiter; nous ne voulions pas être soupçonnés de nouveau de toutes ces choses.*

*Si nous prenons le risque de vous écrire, c'est que la majorité des enseignantes et enseignants ont encore le souci de bien éduquer vos enfants (eh, oui!), de bien préparer leur avenir qui est aussi celui de tout le Québec. Cette préparation est plus que jamais nécessaire avec toute l'incertitude et les changements technologiques qui s'annoncent. Nous avons jugé cet avenir plus important que notre amour-propre qui a plutôt été malmené ces derniers temps.*

*La situation pédagogique dans les CÉGEP a été dangereusement détériorée avec les décrets gouvernementaux. On ne diminue pas comme l'a fait le ministre de l'éducation, le personnel de 400 enseignant-e-s alors qu'il y a 10 000 étudiant-e-s de plus, sans que la vie des CÉGEP ne soit perturbée. Résultat: cette année, le nombre d'étudiant-e-s qui abandonnent leurs études en cours d'année a augmenté partout parfois jusqu'à 40% dans certains CÉGEP. Les échecs aux examens et les abandons de cours ont aussi augmenté.*

*Pour justifier ces compressions de personnel, le gouvernement a pointé du doigt quelques enseignants qui auraient été paresseux: «Pensez donc, seulement 13 heures de cours par semaine! De quoi se plaint-on?» Eh oui. Des enseignants paresseux qui ne font guère plus que leurs 13 heures de cours par semaine, il y en a sans doute quelques-uns... tout comme il y a des députés paresseux, des médecins peu consciencieux et de mauvais menuisiers. Mais se permet-on pour autant de condamner tous les médecins et tous les menuisiers? C'est pourtant bien ce qu'on a fait avec les enseignant-e-s. Et l'effet a été catastrophique sur leur motivation. Quant aux quelques paresseux dont on s'est servi comme épouvantails, le décret les a probablement laissés indifférents. Et sans doute continuent-ils leur petit train-train comme auparavant.*

*En fait la grande majorité des enseignantes et enseignants ont toujours fait un travail consciencieux et faisaient de solides semaines de 40 heures avant le décret. Les études indépendantes l'ont d'ailleurs montré dès 1974: l'étude Carlos du Centre de sondage de l'université de Montréal établissait que la semaine réelle d'une enseignante ou d'un enseignant dispensant 12 heures de cours était en moyenne de 42*

## Parents québécois, Québec



heures de travail. Car les enseignantes et enseignants consciencieux ça ne donne pas seulement des cours. Ça les prépare, ça construit des travaux et des examens, ça corrige, ça donne du feedback aux étudiant-e-s pour qu'ils ou elles puissent s'améliorer, ça répond aux questions en dehors des cours, ça planifie des réformes du programme, etc...

Déjà la situation n'était pas particulièrement facile avant le décret. Comment aider individuellement et avec un peu de sérieux 100 ou 150 étudiant-e-s dans une semaine? À peine quelques minutes pouvaient être accordées à chacun-e. Avec le décret, les coupures de personnel ont surtout eu pour effet d'augmenter la tâche de celles et ceux qui restent en poste avec comme résultat de diminuer encore le temps disponible pour répondre aux questions de chacun. Les premiers à écopier, à l'exception des jeunes enseignants et surtout des jeunes enseignantes qui perdent leur emploi, ce sont, bien sûr, les étudiant-e-s.

Certains nous soupçonneront encore par le geste que nous faisons actuellement de simplement défendre nos propres intérêts. Nous ne croyons pas que ce soit le cas. La majorité des enseignant-e-s (qui ne risquent pas de perdre leur emploi) pourrait fort bien rester silencieuse devant la détérioration progressive de la formation des étudiant-e-s et cela, tout en continuant à faire une honnête semaine de 40 heures de travail. Quant aux autres que le gouvernement envoie au chômage, la population québécoise peut-elle s'en désintéresser comme si c'était des voleurs de «jobs»? La société a investi des milliers de dollars pour les instruire et en faire des professeur-e-s et il serait normal de les mettre au chômage à ne rien faire plutôt que de les utiliser pour instruire nos jeunes qui en ont tant besoin?

Non, ce geste que nous entreprenons ne concerne pas que les intérêts mesquins des enseignant-e-s. La détérioration de l'éducation dans les CÉGEP a atteint un point critique avec le décret. Les nouvelles coupures prévues pour le premier mai viendront empirer la situation. Ces coupures peuvent avoir l'air abstraites quand on ne voit que les chiffres sur une feuille de papier. Sans doute les ministres ont-ils décidé de tout ça uniquement en dialoguant avec des feuilles de papier, pas avec des étudiant-e-s et des enseignant-e-s en chair et en os. Et ce n'est que dans les CÉGEP concrets qu'on peut constater la détérioration des conditions pédagogiques avec tout ce que cela comporte de dramatique sur les abandons des études, les échecs et la démotivation des étudiant-e-s.

C'est pourquoi il nous semble important que vous nous appuyiez concrètement dans notre tentative d'empêcher la nouvelle hausse de tâche prévue pour mai prochain.

**Le prof de CÉGEP  
de votre enfant**

**SPÉCIAL  
CONGRÈS  
MAI 84**



# S'ORGANISER POUR TRAVAILLER ET VIVRE AUTREMENT

Pour la CSN, le congrès, c'est comme l'assemblée générale pour le syndicat: c'est un temps fort dans l'exercice de notre démocratie syndicale. C'est une occasion pour faire le point sur notre vie syndicale. En ayant la sagesse et le courage d'identifier les ajustements toujours nécessaires, nous garantissons à nos membres que leur syndicat, leur mouvement constituent encore le meilleur instrument de défense et de transformation sociale.

Dans son rapport au congrès, le comité exécutif de la centrale entend faire le tour de ce qui a constitué notre vie syndicale depuis le dernier congrès, il y a deux ans. On y trouve une description des difficultés économiques qui sont celles des classes populaires, soumises aux attaques des gouvernements.

Face aux nouvelles technologies, l'exécutif soutient qu'il ne faut pas laisser aux autres, aux gouvernements et aux capitalistes, le soin de déterminer seuls la nature et la portée des changements. «Il faut que l'introduction des nouvelles technologies se fasse dans l'intérêt des hommes et des femmes, pas à leur détriment», soutient l'exécutif, qui annonce comme objectif syndical la réduction du temps de travail.

Quant aux leviers économiques nécessaires à la création d'emplois, l'exécutif de la CSN en identifie plusieurs, qui se situent à des niveaux différents: la Caisse de dépôt et de placement, les fonds de retraite, les REER collectifs. Des propositions concrètes viennent donner un sens réel à notre revendication de canalisation de l'épargne collective, pour que les travailleurs et les travailleuses aient une meilleure prise sur ce domaine tellement important.

Dans un chapitre portant sur le syndicalisme, l'exécutif rappelle que malgré toutes les tentatives des employeurs, quelque 10 000 nouveaux membres viennent se joindre à la CSN à chaque année. «Nous sommes la seule organisation qui progresse en Amérique du Nord depuis quelques années», souligne l'exécutif. Le rapport trace un portrait sans ménagement de certaines tendances actuelles, tant à la FTQ qu'à la CEQ, et s'en prend à la composition et au mandat de la Commission Châtillon, chargée de la réforme du Code du travail.

Sur le rôle et la place de la CSN dans la société québécoise, l'exécutif rappelle que depuis soixante ans, notre mouvement a été aux premiers rangs de toutes les grandes luttes qui ont fait avancer la société québécoise. «C'est résolument qu'il nous faut continuer de semer des idées, de provoquer des débats fondamentaux. Il ne faut pas laisser les pouvoirs politiques, les pouvoirs économiques continuer d'étouffer, de mille façons, la créativité, l'invention, le goût et l'envie de faire autre chose, autrement. Nous nous rangeons dans le camp de celles et de ceux qui refusent les diagnostics défaitistes et qui croient possibles les changements.»

# DEUX ANS DE VIE SYNDICALE

Des luttes, des mobilisations, des gains, des difficultés, de nouveaux membres, des gouvernements qui agressent, des lois abjectes, la sécurité-santé, la construction, la paix, des actions sectorielles, des colloques syndicaux, la lutte des femmes, l'action internationale, etc.

Condenser deux années de vie syndicale en quelques pages relève d'un tour de force. Et encore, ce qui apparaît dans ces pages n'est sans doute pas l'essentiel. Car la vie syndicale, se passe bien plus dans l'ombre, dans l'action humble et quotidienne, dans la résistance qui ne fait pas la manchette mais qui fait la force d'un mouvement comme le nôtre.

Depuis deux ans, nos membres ont vécu les mêmes conditions difficiles que l'ensemble des Québécoises et des Québécois ont eues à affronter: une situation économique frisant la catastrophe nationale, un taux de chômage officiel qui approche les 15 pour cent, des secteurs industriels en décroissance accélérée, des régions entières à toutes fins pratiques fermées.

C'est dans ce climat d'insécurité nationale que nous avons subi, comme l'ensemble des Québécoises et des Québécois, l'agression d'un gouvernement qui a profité de manière arrogante de la crise économique, à l'image des grands patrons des multinationales. Mais en voulant ainsi profiter de la crise économique, le gouvernement québécois a ouvert une nouvelle crise, sociale et politique celle-là, dont il portera



devant l'histoire l'entière responsabilité. Nos luttes se sont donc menées sous le signe de la résistance. Dans les services publics, une résistance quotidienne à des lois autoritaires qui ont menacé et menacent encore nos libertés fondamentales et nos droits syndicaux. Dans le secteur privé, une résistance acharnée aux volontés

patronales pour nous forcer à accepter des concessions salariales et à abdiquer nos droits acquis. Comme dans toutes les périodes de crise, la lutte syndicale a été plus difficile; toutes les revendications n'ont pas été satisfaites mais la vie syndicale a été maintenue, ce qui nous permet de revenir à la charge.

# UNE ÉCONOMIE À LA DÉRIVE

Au dernier congrès, en juin 1982, le Canada se trouvait en plein milieu du pire effondrement économique connu depuis les années '30; à la fin de cette année-là, le taux de chômage atteignait 15.6 pour cent au Québec. Aujourd'hui, selon les mois, il oscille entre 13 et 14 pour cent. C'est là le taux officiel, qui cache tout un monde, celui de ceux et de celles qui n'ont même plus espoir de se trouver un emploi et qui n'apparaissent plus sur les listes officielles. On les retrouve vivant - le terme est parfois exagéré! - des prestations d'aide sociale; 600 000 Québécoises et Québécois sont dans cette situation.

À ce million et demi de chômeurs et chômeuses «officiels», tout ce que le ministre fédéral des finances Marc Lalonde a trouvé à dire dans son dernier discours du budget, en mars, c'est d'espérer qu'en 1988, la situation revienne au

niveau de 1981. Autrement dit, en quelques lignes, on réglait cette question au profit, encore, du grand capital.

## Les taux d'intérêt

Car l'effondrement économique que nous connaissons est directement relié aux taux d'intérêts, scandaleusement élevés, imposés par Ottawa durant plus de deux ans. Durant certaines périodes, c'est le Canada qui a connu les taux d'intérêts les plus élevés dans le monde occidental. On a en quelque sorte pratiqué une politique plus «reaganienne» que le président Reagan lui-même! Ces politiques, il faut le souligner, ont reçu un appui constant des grandes entreprises et des institutions financières.

D'autres interventions gouvernementales sont venues accentuer les conséquences de cette politique monétariste. Ce fut le cas du programme fédéral des 6 et 5 pour cent,

limitant les hausses salariales et réduisant la consommation de biens et services. Le budget fédéral de novembre 1981, réduisant de manière importante les programmes sociaux et augmentant certains impôts, a accentué le problème.

## La propagande de Québec

Le conservatisme fiscal du gouvernement québécois n'a pas non plus aidé les travailleurs et les travailleuses à résister aux assauts de la crise; alors qu'une politique plus expansionniste aurait permis d'atténuer les effets de la récession au Québec, le gouvernement a préféré réduire son déficit budgétaire en 1982 et en 1983, faisant payer la note aux salarié-es du secteur public. Sans pour autant, malgré sa propagande, que le sort des travailleurs et travailleuses des autres secteurs ne s'en trouve amélioré.

SPÉCIAL  
CONGRÈS  
MAI 84



CSN

À LOUER / À VENDRE  
BUREAUX ET ENTREPÔTS  
INDUSTRIAL SPACES  
526-5509

# LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

SPÉCIAL  
CONGRÈS  
MAI 84



Depuis quelques congrès, nous développons une approche des changements technologiques. Nous soutenons qu'ils s'agit là d'une question dont il faut nous emparer. Car si on la laissait aux autres, aux gouvernements et aux capitalistes, le risque est grand que les transformations qui sont déjà commencées ne se fassent que dans l'intérêt des possédants.

Dans la définition de notre position, nous insistons pour affirmer que le changement apporté par l'introduction de nouvelles technologies doit se faire dans l'intérêt des hommes et des femmes, pas à leur détriment. C'est pourquoi il faut qu'on s'implique, il faut faire entendre notre point de vue et porter nos revendications pour que ces transformations deviennent des instruments de progrès social, un facteur d'accroisse-

ment des richesses de la société, de la qualité des produits et des services, un moyen de développement de meilleures communications entre les personnes, d'accessibilité aux connaissances et aux informations, d'élimination des tâches asservissantes et dangereuses, de réduction d'inégalités. Mais si nous voulons que les changements technologiques produisent ces effets, on ne peut pas les laisser entre les seules mains des dirigeants économiques et politiques.

Il nous faut, en même temps, nous interroger sur la nécessité de repenser toute l'organisation du travail de même que l'aménagement du temps de travail dans la société. Il ne faut pas, en effet, succomber aux sirènes qui soutiennent que la relance de l'emploi pourrait ne se fonder que sur l'informatisation de la société, sur l'accé-

lération du virage technologique.

Avec la révolution technologique, la question fondamentale qui se pose est de savoir si, avec ces nouvelles technologies l'ensemble de la population aura de moins en moins de prise sur les finalités sociales du travail, de la production et de la consommation.

En ce sens, les transformations en cours nous renvoient à la nécessité de réfléchir sur notre projet de société. Non seulement devons-nous nous demander comment créer de nouveaux emplois, mais aussi quels types d'emplois, en fonction de quels objectifs économiques et sociaux, en fonction de quelles finalités quant aux modèles de production et de consommation. Toute politique de l'emploi doit donc s'appuyer sur une politique sociale du travail.

# DES LEVIERS ÉCONOMIQUES

Le levier qui pourrait s'avérer le plus efficace outil de développement du Québec existe déjà: il s'agit de la Caisse de dépôt et de placement, qui constitue le plus important fonds d'investissements, non seulement au Québec mais au Canada. La Caisse possède un actif de \$18,2 milliards, composé en majorité des dépôts de tous les salarié-es du Québec, par le biais du Régime des rentes. Le régime de retraite du secteur public, celui de la construction y sont déposés ainsi que les dépôts de la CSST et de la Régie de l'assurance automobile.

Démocratisée, la Caisse de dépôt et de placement pourrait devenir un instrument extrêmement important pour que nos milliards servent en priorité à financer notre propre développement en fonction des besoins des classes populaires.

## Contrôler nos caisses de retraite

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'à la CSN, on a pris conscience de l'importance de contrôler davantage l'utilisation des sommes énormes que nous versons dans nos caisses de retraite.

Les caisses de retraite constituées en vertu des régimes supplémentaires de rentes comptaient en 1981 au Canada, un actif total de plus de \$ 61 milliards dont au moins \$ 16 milliards du Québec. Dans le cas des régimes publics au Québec, les organisations syndicales exercent un contrôle sur l'application des règlements, mais bien peu sur les placements qui sont confiés à la Caisse de dépôt.

Dans les cas de régimes privés, bien rares sont ceux contrôlés entièrement par les syndicats.

De façon générale, nous négocions les bénéfices des régimes, niveau des rentes, retraite anticipée, etc, mais trop souvent encore nous en aban-

donnons l'administration à d'autres.

C'est pourtant à ce seul niveau qu'il est possible d'intervenir dans les décisions touchant le placement de l'argent accumulé dans la caisse de retraite.

## Commencer chez nous

Par leurs cotisations au RRQ, aux régimes de pension supplémentaires (privés et publics), par leurs taxes et impôts se transformant en subventions, les travailleurs participent dé-

jà au financement des entreprises. Il ne s'agit pas de leur demander de se priver de davantage de revenus en versant des cotisations volontaires dans un fonds à rendement et sécurité douteux, avec un impact marginal sur les choix d'investissements, tout en créant des espoirs qui ne sauraient être comblés. Il s'agit de canaliser une partie de notre pouvoir, tel que constitué dans nos fonds de retraite, pour exercer une influence sur les choix d'investissements.

# LA RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL

La dernière réforme du Code du travail remonte à 1964; on comprendra donc notre volonté de procéder à la révision de toutes les lois qui régissent les rapports collectifs: la santé-sécurité, les normes minimales de travail, la formation professionnelle, etc. Tout cela influence la vie syndicale; mais il y a plus. Il y a toute la dépendance des rapports collectifs de travail à l'égard du droit civil et du code de procédure civile; c'est en vertu de ce code que les injonctions, dont on connaît les effets dans la vie syndicale, sont émises.

Nous avons souvent revendiqué la «déjudiciarisation» des relations de travail. À l'heure actuelle, par exemple, des centaines de requêtes syndicales sont bloquées au Tribunal du travail, en attendant que la Cour suprême se prononce sur une interprétation de l'article 45. De manière systématique, les employeurs utilisent ce procédé qui nie, dans les faits, le droit à la syndicalisation.

Il nous apparaît absolument urgent que les jugements

des tribunaux d'arbitrage, des agents d'accréditation, des commissaires du travail et du Tribunal du travail cessent d'être portés ailleurs, devant d'autres cours, aux seules fins de retarder l'accréditation des syndicats ou la réintégration des militants et militantes congédié-es pour activités syndicales.

Nous avons aussi continué de soutenir qu'à nos yeux, il ne saurait y avoir qu'un seul Code du travail. Il n'est pas question pour nous d'accepter que des codes distinctifs, pour le secteur public et le secteur privé, viennent isoler et diviser les travailleurs et, surtout, les travailleuses, qui constituent au moins les deux tiers des employé-es du secteur public.

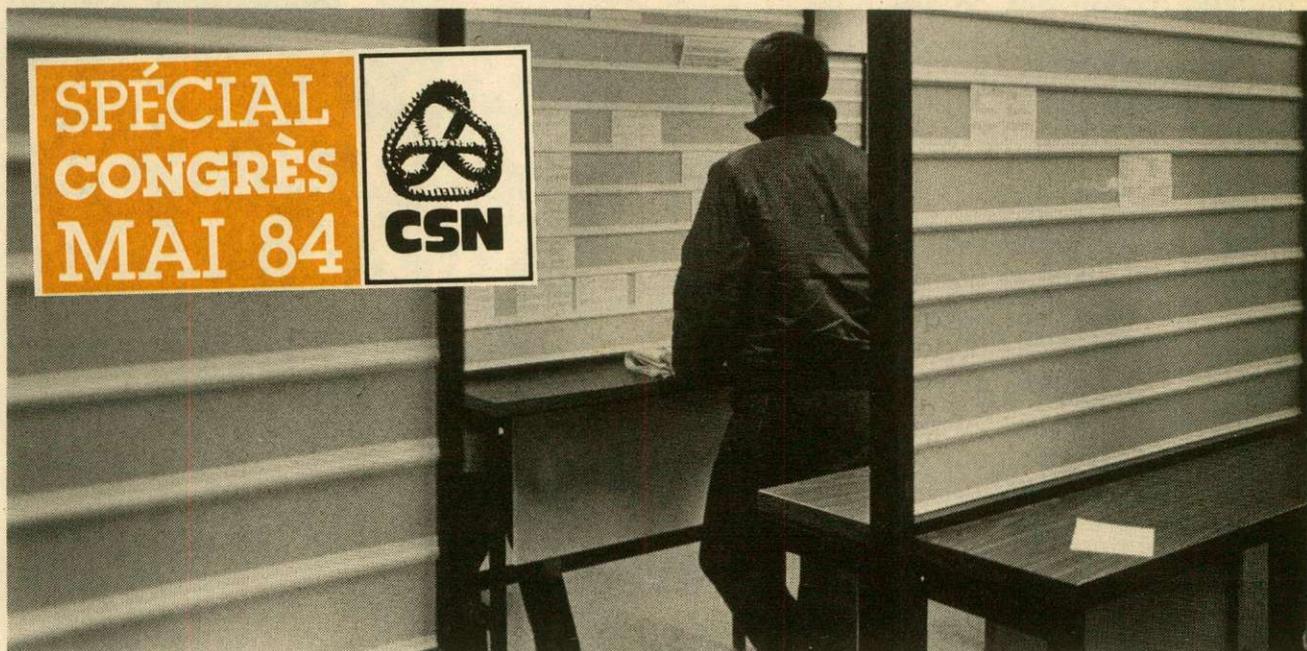
Toutes ces questions, et tant d'autres encore, auraient dû être soumises à une véritable commission de révision des lois du travail, composée de personnes crédibles pour les parties. Le gouvernement a plutôt nommé comme président un haut fonctionnaire sans connaissance aucune du monde

du travail, sans tenir compte des observations qui lui avaient été faites pour la composition de la commission.

Nous prendrons à son égard l'attitude qui s'imposera selon les circonstances; mais il n'est pas question d'abdiquer

dans notre volonté de faire progresser le cadre législatif dans lequel doivent vivre et lutter les travailleurs et les travailleuses.

## POUR LE PLEIN EMPLOI: LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL



Pour faire face au chômage, pour éviter que les changements technologiques ne rendent plus dramatique encore ce grave problème social, pour empêcher qu'il ne se crée de plus en plus d'inégalités dans l'accès au travail et dans la répartition du temps de travail, la revendication de la réduction généralisée du temps de travail est fondamentale. Elle est essentielle.

Partout dans le monde, les organisations syndicales réclament la réduction du temps de travail comme mesure de création d'emplois et d'amélioration des conditions générales de vie.

En fait, il ne s'agit pas d'une revendication nouvelle pour le mouvement ouvrier. Le Premier Mai est justement devenu la fête internationale des

travailleurs et des travailleuses à la suite des luttes de 1886 pour la journée de travail de 8 heures.

Nous soutenons que si la révolution industrielle a amené la semaine de travail de 60 à 50 à 40 heures, la révolution technologique devrait permettre la réduction du temps de travail, par exemple de 40 à 35 à 30 heures par semaine. Pour nous, à la CSN, la réduction du temps de travail est d'abord et avant tout une mesure de justice sociale. Une résolution adoptée au conseil confédéral spécial sur les changements technologiques indique d'ailleurs que la réduction du temps de travail implique, pour nous, «la nécessité d'agir dans le sens d'un partage social des gains économiques et autres avantages engendrés

par les nouvelles technologies».

Est-il nécessaire de rappeler qu'en dépit des gains de productivité importants qu'ont connus les entreprises depuis une trentaine d'années, les heures de travail sont demeurées substantiellement les mêmes. Au Canada, la durée moyenne du temps de travail est passée de 41 heures en 1935 à 38,5 en 1983. Au Québec, si on exclut le travail à temps partiel, la durée moyenne de la semaine de travail était de 40,5 heures en 1982. On sait aussi que la loi sur les normes minimales de travail fixe la semaine de travail à 44 heures. Si on ajoute à cela l'utilisation largement abusive que fait le patronat du temps supplémentaire, on constate que dans certains secteurs, on est encore loin de la semaine de 40 heures.

# LA CONDITION FÉMININE DES ENJEUX DE TAILLE

Les femmes et la conjoncture économique et la place des femmes à la CSN, tels sont les grands axes du rapport devant être soumis au congrès par le comité de la condition féminine.

La crise économique continue d'avoir des conséquences incalculables sur les conditions de vie et de travail des femmes. L'écart de salaires entre hommes et femmes s'est accru depuis 20 ans. Les nouvelles technologies ont eu et continuent d'avoir un impact sans précédent sur le niveau d'emploi dans des secteurs où les femmes sont concentrées, sans parler de leurs conséquences sur la santé et sur la qualité du travail. Les formes de travail précaire (temps partiel, sur appel, à contrat...) se multiplient.

Autant de raisons de prendre des moyens pour combattre la discrimination systématique dont les femmes sont victimes, comme par des programmes d'accès à l'égalité qui devraient être discutés partout dans nos rangs. Des mesures pourraient être envisagées pour revoir l'aménagement du temps de travail, afin de mieux l'adapter aux besoins des femmes. De même, un effort particulier devrait être entrepris pour favoriser l'accès des femmes à la syndicalisation.

Quant à la place des femmes à la CSN, plusieurs des interrogations, des attentes et des revendications formulées lors du Grand Rassemblement du 28 janvier seront débattues afin que s'amorcent des changements aux conditions de militance dans la centrale. Puisque 80% des femmes syndiquées à la CSN travaillent dans les secteurs public et parapublic, le rapport souligne comment les femmes, non seulement dans leur travail mais également comme principales



utilisatrices des services, sont fortement pénalisées par l'énormité des coupures. En conséquence, la nécessité s'impose de donner priorité aux problèmes vécus par les femmes tant dans les revendications lors de la prochaine négociation que dans les mécanismes même de cette négociation.

Enfin, le comité national de la condition féminine présente une analyse du travail accompli, du développement et des perspectives pour les

comités de condition féminine à tous les niveaux de la centrale.

Un portrait de la situation actuelle des femmes au Québec, de la place que les syndiquées occupent dans la centrale, des recommandations importantes sur ces questions et d'autres, voilà qui permet de prévoir des débats intéressants qui devront se traduire par des changements, depuis longtemps souhaités par les femmes, dans la réalité.

# LA CSN ET LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Que la CSN soit constamment sous les feux de l'actualité, que tout ce qui nous touche, ou à peu près, prenne la dimension d'un événement d'envergure nationale, que notre mouvement soit constamment sollicité afin qu'il prête son appui à de multiples causes, tout cela n'est pas sans signification.

Le sens réel de cette attention, qu'on n'a jamais cessé de porter à notre mouvement tient à la place, immense, qu'il a occupée depuis son arrivée dans la société québécoise il y a plus de soixante ans.

On demande beaucoup à la CSN; on exige beaucoup de la CSN. Dans tous les milieux populaires et syndicaux, on réclame de notre mouvement qu'il soit toujours à la hauteur de toutes les exigences du militantisme, de toutes les exigences de la rigueur. On réclame que nous ne cessions pas de développer une force d'entraînement qui profite, finalement, aux classes populaires et aux groupes moins bien organisés.

Si on exige tellement de notre mouvement, c'est qu'à

toutes les époques, il a beaucoup donné à la société québécoise; les grands débats, les grandes causes, les grands gains, les grands affrontements ont fait le quotidien de notre centrale. En même temps, une grande part de notre force d'attraction repose sur notre capacité de répondre aux aspirations populaires.

Nous avons choisi de déranger pour qu'il y ait plus de justice, pour qu'il y ait plus de pouvoirs dans les mains du monde ordinaire. Nous allons continuer de déranger, parce qu'il reste encore beaucoup à faire.

## LES NOUVELLES SENSIBILITÉS

Nos objectifs sociaux, nos projets collectifs, ceux que nous avons élaborés, que nous avons proposés à la société, autour desquels nous avons organisé la mobilisation nécessaire ont fait avancer le bien-être de l'ensemble; ce rôle de ferment actif au sein du peuple doit demeurer pour tous les militantes et militants une constante préoccupation.

De là l'importance pour notre mouvement d'être toujours

aux aguets afin de pouvoir capter les messages de groupes qui, dans la société, sont plus particulièrement préoccupés par des questions comme le nucléaire, la qualité de la vie, l'environnement, la paix, l'aménagement de l'espace urbain.

C'est justement quand le mouvement syndical se montre ouvert et accueillant à ces sensibilités qui s'expriment qu'il peut le mieux, avec sa capacité de porter les choses, prendre en compte ces espoirs et les traduire dans des revendications et des politiques concrètes. Le projet qui s'élabore actuellement sous l'égide de la Fédération du papier et de la forêt en faveur d'un «Québec vert» en est une illustration éloquente.

En effet, les jonctions entre nos revendications syndicales et des revendications à portée plus large sont, non seulement possibles, mais éminemment souhaitables. C'est quand elles sont réussies que l'action syndicale prend toute sa dimension sociale.



# POUR UN QUÉBEC VERT

L'état actuel des forêts québécoises laisse présager des jours sombres si un coup de barre important n'est pas donné par les gouvernements quant à leur protection, leur utilisation et leur renouvellement.

Les différents gouvernements qui se sont succédés au Québec ont continuellement subventionné les compagnies forestières et papetières sans exercer un véritable contrôle de l'exploitation de nos forêts, et sans imposer de critères ni de politiques pour éviter le gaspillage d'une

part, et pour assurer son renouvellement d'autre part.

C'est ce qu'a déclaré le président de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF-CSN), Georges Cantin, à l'occasion d'une conférence de presse tenue de concert avec le président de la CSN, Gérald Larose, pour annoncer la tenue d'une campagne de sensibilisation sur la question forestière au Québec, campagne qui prendra forme au cours de l'été et de l'automne.



Georges Cantin, président de la FTFP, et Gérald Larose, président de la CSN, lors du conseil fédéral de la FTFP qui se tenait du 17 au 19 avril.



Globalement, la politique forestière des gouvernements québécois a toujours été la même face aux compagnies. Ils les ont laissées bénéficier de privilèges leur permettant d'utiliser comme elles le voulaient de larges portions du territoire forestier, sans qu'elles se préoccupent de reboiser et de régénérer les forêts, de protéger adéquatement notre principale richesse naturelle renouvelable.

On leur a fourni des concessions et des droits de coupe à des coûts minimum en leur disant: notre richesse est inépuisable, coupez à petits frais. Aujourd'hui, alors que tous les intervenants conviennent que cette richesse naturelle est devenue épuisable, et dans plusieurs cas épuisée, le discours gouvernemental change pour devenir: notre richesse est épuisable, reboisons à grands frais.

Dans les faits, les compagnies forestières et papetières se retrouvent donc aujourd'hui dans leur même situation privilégiée, alors qu'on les laisse faire ce qu'elles veulent, au détriment de nos forêts, des emplois, des conditions de travail. En plus, on leur garantit qu'elles pourront continuer encore, puisqu'on leur propose de reboiser à nos frais, alors qu'elles sont les principales responsables des dégâts faits depuis des décennies dans les forêts québécoises. En effet, les compagnies ont continuellement effectué coupes à blanc sur coupes à blanc sans efforts pour reboiser, détruisant ainsi pour plusieurs générations de larges secteurs de la forêt. Le reboisement des forêts québécoises devra tenir compte de cette situation et les gouvernements devront forcer les compagnies forestières et papetières à assumer une partie importante des coûts de reboisement à cause de leur négligence passée.

## POUR UN QUÉBEC VERT

Face à cette situation, la CSN et la FTFP envisagent d'intervenir publiquement sur la politique forestière québécoise que le gouvernement entend déposer à l'automne. C'est pourquoi sera mis sur pied, au cours des prochains mois, un regroupement le plus large possible, et élaborée une plateforme commune de revendications syndicales et populaires sur l'ensemble des préoccupations concernant la question forestière.

Ces préoccupations sont de différents ordres, entre autres: la survie de notre plus important secteur d'activité économique; la protection et la création d'emplois stables en forêt, particulièrement pour les forestiers; l'amélioration des conditions de travail des travailleurs et travailleuses; la protection de l'environnement; une utilisation plus rationnelle et plus large de la forêt (travail, recherche, loisir) et le respect de la forêt sur les territoires des autochtones.

Cette campagne de sensibilisation de l'opinion publique se fera autour d'un thème: POUR UN QUÉBEC VERT.

# URGENCE

**Le gouvernement du Québec reconnaît lui-même l'urgence de la situation des forêts au Québec. À preuve, cette description de la situation du secteur forestier dans les différentes zones au Québec, tirée d'un de ses propres documents.**

ZONE	DESCRIPTION
1 (Forêt nordique marginale)	Forêt mûre d'épinette noire, composée majoritairement de peuplements à faible volume par hectare et faible diamètre moyen; zone de bois à pâte; <b>sérieux problème de régénération après coupe à blanc</b> ; coût élevé du bois.
2 (Abitibi)	Forêt mûre d'épinette noire et de pin gris, largement parsemée de terrains improductifs (40% ou plus); forte surexploitation des bois propres au sciage (au moins deux fois la possibilité). <b>Fréquents problèmes de régénération.</b>
3a (Lac-Saint-Jean)	Forêt mûre et continue d'épinette noire et de sapins. Surexploitation du bois propre au sciage (entre 1,5 et 2 fois la possibilité).
3b (Côte-Nord)	Forêt mûre et continue d'épinette noire et de sapin. <b>Récolte inférieure à la possibilité</b> (environ 70%).
4a (Centre du Québec)	Forêt jeune où dominent le sapin et l'épinette blanche. Forte présence de l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette. Fréquente invasion de bouleaux et de tremble après coupe; régénération trop dense en sapin, d'où peuplements mûrs de faible diamètre moyen.
4b (Bas-Saint-Laurent -Gaspésie)	Forêt jeune et mûre à dominance de sapin en forêt publique et à dominance de sapin, bouleau et tremble en forêt privée. <b>Forte surexploitation des bois résineux propres au sciage</b> (environ deux fois la possibilité). <b>Épidémie sévère de tordeuse</b> , aucun programme de pulvérisation en forêt privée. <b>Problèmes de régénération dans les peuplements de bonne qualité.</b>
5 (Gatineau, Témiscamingue, Joliette, Québec)	Forêt mûre et jeune à prédominance de peuplements mélangés et de feuillus. <b>Sérieux dommages causés aux résineux par la tordeuse; bois irrécupérables.</b> Liquidation des bois feuillus de qualité et du pin blanc.
6a (Nord de Montréal)	Forêt mélangée jeune. Problèmes à peu près similaires à ceux de la zone 5.
6b (Beauce, Estrie)	Zone à dominance de forêts privées, formée de peuplements mélangés et de feuillus jeunes et mûrs. Infestation sévère de tordeuse en Beauce, aucun programme de pulvérisation. <b>Forêt fortement dégradée dans l'ensemble.</b>
7 (Plaine du Saint-Laurent)	Zone où domine l'agriculture et le boisé de ferme. <b>Problèmes de reboisement</b> de terrains agricoles abandonnés.

**DANS L'OUEST COMME AU QUÉBEC**

# LES PATRONS DE LA CONSTRUCTION VEULENT DÉSYNDICALISER L'INDUSTRIE

«Les travailleurs, dit-il, doivent maintenant payer \$10,000 pour avoir une job; c'est ça la différence entre un travailleur syndiqué et un qui ne l'est pas!»

Sur les ondes d'une station radiophonique de Vancouver, l'indignation du travailleur de la construction qui s'exprime n'a d'égale que celle du travailleur de la construction du Québec lorsqu'il est forcé d'accepter des taux inférieurs de 20, 30 ou 40% s'il veut travailler.

En Colombie-Britannique, les patrons de la construction ont décidé, cette année, de profiter des taux élevés de chômage pour mener à fond une offensive dont le but avoué est clair: se débarrasser des syndicats, désyndiquer l'industrie.

Un disciple de Billy Graham, l'apôtre américain de l'entreprise privée, a pris la tête du mouvement patronal. J.C. Kerkhoff, propriétaire d'un consortium d'entreprises familiales de construction, s'attaque, avec la complicité gouvernementale, aux travailleurs syndiqués, à leurs organisations ouvrières et mobilise les travailleurs qu'il embauche contre les syndicats.

À la télévision, des tra-

vailleurs non syndiqués prendront sa défense. Ils manifesteront même dans la rue leur appui à ce patron anti-syndical, avec pancartes...pourtant ils admettront que leurs salaires sont de 45% inférieurs à ceux des travailleurs syndiqués et que leur patron ne paie aucun bénéfice social à ses employés.

«Ce que l'on sait, avouera lors d'une rencontre l'un des porte-parole de la BC and Yukon Territory Building Trades Council, c'est que l'argent qui n'est pas versé aux travailleurs non-syndiqués se retrouve directement dans les poches des entrepreneurs.»

Les syndicats de la construction de la Colombie-Britannique ont fait leur enquête: les compagnies contrôlées par la famille de J.C. Kerkhoff soumissionnent généralement aux mêmes coûts que les autres compagnies qui embauchent du personnel syndiqué, soit avec des variantes de 1 ou 2 pour cent, au maximum de 5%.

«Où va l'argent? À moins qu'il ne soit un administrateur incompetent, JC Kerkhoff doit faire des profits considérables,» affirme notre interlocuteur,

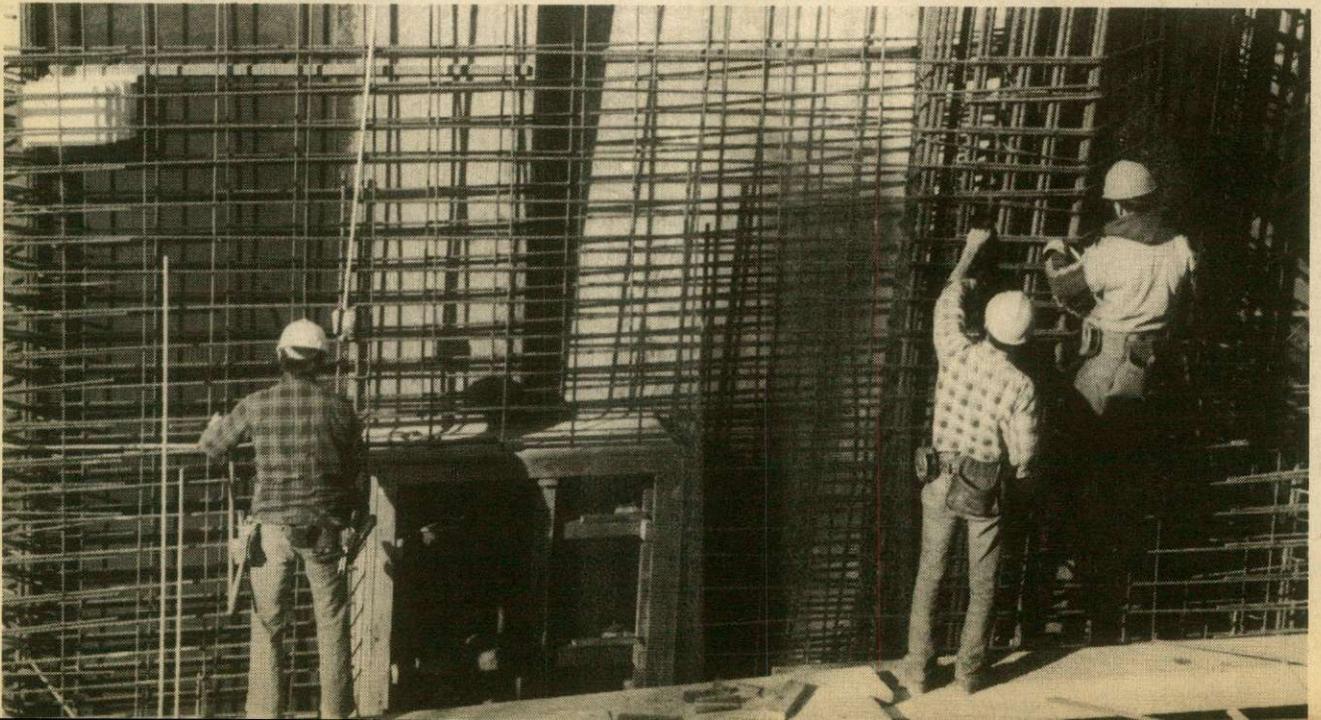
Roy Gautier, président des 55,000 travailleurs syndiqués de la Colombie-Britannique.

## LES CHANTIERS DE L'EXPO 86

La situation s'est envenimée, il y a quelques semaines, lorsque des compagnies qui refusent d'embaucher des travailleurs syndiqués ont soumissionné pour effectuer des travaux du projet gouvernemental d'Exposition Universelle dont Vancouver est l'hôte en 1986.

Les syndicats de la construction ont accepté que ces compagnies effectuent de tels travaux, à la condition toutefois que les travailleurs non syndiqués reçoivent les mêmes avantages sociaux et les mêmes salaires que leurs confrères syndiqués. Mais le gouvernement de Victoria du créditiste Bill Bennett a refusé le compromis syndical, avouant que cette solution coûterait trop cher...

Après quelques simulacres de négociation, le premier ministre a alors fait voter une loi qui interdit les grèves et autres arrêts de travail sur les chantiers pendant la durée des travaux de l'Expo 86.



# Financial doubts undermine Expo optimism

● From Page One

er the province's economic drums — seems to have become an albatross.

The Government's claim that unionized labor is to blame because it would not make concessions is now being dismissed. The extra cost to pay union wages to non-union workers, as labor leaders demand, would add only an estimated \$4.5-million to costs and would ensure no work stoppages.

"To blame labor is not only wrong, it's beyond belief," Gary

prescient political move, Ottawa tied together promises to build a cruise ship dock, a convention centre and an Expo pavilion. Its \$137-million contribution will sit on Burrard Inlet, a good distance from False Creek and the fair.

The provincial planning, in contrast, has always seemed muddled, partly because the Government bound up the fair with the B.C. Place development — a massive project to put housing, stores and recreational facilities on an industrial wasteland.

"The trigger for this development will be Transpo '86 (the fair's first name)," Mr. Bennett said. "We see in this exposition an opportunity to host both a major world fair and to proceed with developments that suit our present and future needs... a celebration that will leave a lasting legacy... We look forward to recapturing the national spirit and excitement that was so evident during Expo 67... This is a total and wholehearted commitment by your provincial Government."

But two years later the project was still beset by financial doubt as a federal official involved in the negotiations said the fair's deficit then was estimated at more than \$75-million — more than six times the \$12-million deficit predicted in a preliminary study of the original Transpo.

There are also doubts about estimated attendance figures, on which much of the projected revenue is based. Organizers say 15 million people, or two of every three Canadians, will come. But the last

Ce que n'a pas dit Bennett lorsqu'il tentait de laisser croire que les salaires des travailleurs étaient trop élevés pour les capacités de payer du gouvernement, c'est que le budget prévu de 78 millions de dollars s'est soudainement multiplié à un chiffre approchant 1 milliard 200 millions de dollars (15 fois plus)... Or, la différence entre les salaires des syndiqués et des non-syndiqués sera d'à peine 4.5 millions de dollars, une goutte d'eau!

En supprimant le droit de grève aux travailleurs de la construction, qui sont en pleine négociation de leurs conditions de travail (comme au Québec), le gouvernement Bennett favorise les patrons et oblige les syndicats de la construction affiliés à la BC and Yukon Territory Building and Construction Trades Council à revoir leur stratégie.

## «PAS DE COUPURES»

Pour Cy Stears, ancien président des syndicats de la construction, le geste du gouvernement Bennett est inacceptable et force les syndicats à négocier désormais avec une épée de Damoclès au dessus de

leur tête, celle de la décertification.

«Mais nous ne sommes pas prêts à accepter de couper dans nos droits acquis, précise-t-il, ça, nous ne l'accepterons jamais et notre position a été claire à la table des négociations: sur 16 points en demande, dix sont déjà négociés sans perte de droits.»

«D'ailleurs, dit-il, nos membres n'accepteraient jamais de perdre leurs droits. Peut-être obtiendrons-nous peu, mais nous n'accepterons jamais de nous retrouver comme en Alberta ou en Saskatchewan.»

Les patrons de la Colombie-Britannique ont des exigences qui s'apparentent à celles des patrons du Québec. Ce qu'ils veulent, c'est la diminution des salaires, l'annulation des primes de voyage, le rétablissement de la semaine de 40 heures (ils sont déjà à 37 heures et 30), la possibilité d'embaucher des travailleurs sans respecter les listes syndicales de placement etc...

Les similitudes toutefois ne sont pas un hasard. Michel Dion, le négociateur de l'Asso-

ciation des Entrepreneurs de Construction du Québec, était présent en février dernier au congrès de Vancouver du Canadien Congress for Employers, où le «pattern» canadien s'est matérialisé.

Ce que les patrons de Vancouver veulent, c'est désyndicaliser l'industrie, faire en sorte que les emplois de l'industrie de la construction soient d'abord donnés à des travailleurs non-syndiqués de façon à obliger les travailleurs syndiqués à accepter n'importe quelle condition s'ils veulent travailler... comme au Québec.

Le rôle du gouvernement créditiste de Bill Bennett est devenu un atout majeur du patronat de l'industrie de la construction de la Colombie-Britannique. La loi de la «désyndicalisation» est votée: son application fait craindre du pire. «Il va falloir ressusciter le mouvement Solidarité» dira un leader syndical de cette province après l'annonce de la décision gouvernementale. «Une loi comme celle-là c'est comme une loi des mesures de guerre...»

The Globe and Mail

# B.C. NEWS

SATURDAY, APRIL 14, 1984

Today in Vancouver:

Windy, rain easing

High 10 to 12

Details on Page BC4

SPORTS Pages S1-S5

TRAVEL Pages S6-S11

NDP cries foul over declaration of 'martial law'

Financial horror returns to haunt fair Two labor officials agree  
Solidarity may be reborn

By IAN MULGREW  
Globe and Mail Reporter

VANCOUVER — At a flamboyant breakfast four years ago, Premier William Bennett announced a massive development project called B.C. Place and a world's fair. Pressed about financing the projects, Mr. Bennett snapped: "It's more important to proceed than worry about how much it might cost."

In the months afterward, the headlines were bold and scary: "No one knows the final cost for the world's fair" and "Fears of financial fiasco plague the project." Only "negative peo-

ple" world to the exposition, the Premier is having second thoughts.

From the moment this week when Expo chairman James Pattison said he thought the exposition should be cancelled because of possible labor troubles, the Social Credit Administration has found itself hoisted with its own rhetoric.

The fair is already behind schedule — the seawall that was to have been finished is only partially complete, the buildings that were to have been in place are skeletal or non-existent, and the site looks like a river of mud flowing from the magnificent white-roofed

Special to The Globe and Mail

VANCOUVER — Premier William Bennett's decision that Expo

not interpret Premier Bennett's proposed legislation as a right-to-work law.

He said right-to-work legislation



Nouvelles CSN 17

# petites nouvelles



## CONSTRUCTION: Le décret est prolongé de 120 jours

Le décret régissant les relations de travail de l'industrie de la construction a été prolongé de 120 jours, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre prochain.

Pendant cette prolongation, les conditions de travail et de salaires prévues à l'actuel décret s'appliqueront sans modification.

En rendant une telle décision, le ministre du Travail a également annoncé l'intention du gouvernement de tenir, d'ici la fin de la prolongation, une commission parlementaire sur «la situation dans l'industrie de la construction».

Bien qu'en désaccord avec le prolongement du décret, la CSN-Construction endosse toutefois la décision du ministre de convoquer une commission parlementaire qui porterait principalement sur le travail au noir dans l'industrie de la construction.

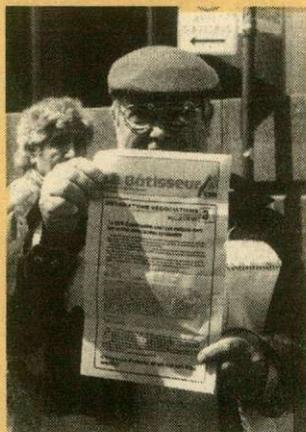
Dans un télégramme de réponse au ministre du Travail, la CSN a d'ailleurs souhaité que cette commission parlementaire soit convoquée dans les plus brefs délais.

«Nous croyons, précise le télégramme, que si votre objectif de prolonger le décret pour une période de 120 jours a pour but de nous permettre de négocier et de conclure une conven-

tion collective, il faut que cette commission parlementaire sur le travail au noir soit convoquée dans les plus brefs délais pour déblayer le terrain et permettre la vraie négociation».

### Les négociations

La CSN souhaite également que «le répit» de 120 jours permette aux associa-



tions représentatives de s'entendre pour négocier la prochaine convention collective de travail.

«Il faut être capable, affirme la CSN, de faire face, dans un front uni, aux patrons de l'industrie de la construction et ce dans l'intérêt de l'ensemble des travailleurs de l'industrie.»

La CSN-Construction a fait des propositions aux autres associations représentatives, la FTQ-Construction et le Conseil provincial des métiers de la construction, mais la FTQ-Construction a opposé un refus total de rencontres avec la CSN-Construction.

Nous maintenons notre volonté d'un front uni des associations représentatives, affirme la CSN-Construction, parce que l'ensemble des travailleurs de la construction le veut et que c'est le seul moyen de résister aux attaques patronales de baisser les salaires

de 20% et d'instaurer le double taux dans l'industrie, entre le secteur domiciliaire et le secteur industriel.»

Pour la CSN-Construction, qui revendique depuis plus d'un an l'élimination du braconnage des emplois et du travail au noir dans la construction, il apparaît clair que les parties ne pourront négocier une convention collective qui respecte les intérêts des vrais travailleurs de la construction avant de trouver une solution au problème grave de l'utilisation par les employeurs d'une main-d'œuvre au noir.

## Règlement à Aylmer

Les 55 employé-e-s de bureau de la ville d'Aylmer ont réussi à signer leur convention collective pour une durée de trois ans, convention qui comprend des gains très satisfaisants pour le syndicat, particulièrement au niveau de la sécurité d'emploi. Cette négociation fut particulièrement longue puisqu'elle avait débuté en octobre 1982. Ces travailleurs et travailleuses ont finalement obtenu gain de cause quatre mois après avoir exercé leur droit de grève pendant trois jours.

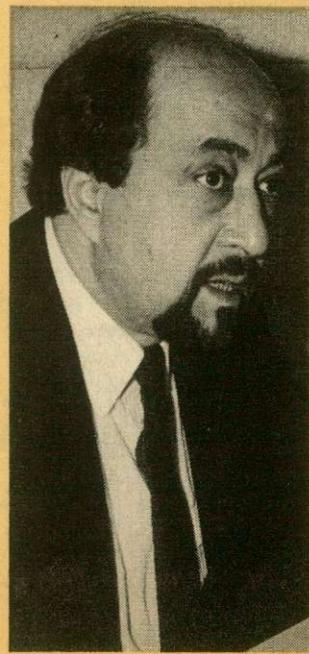


## Amram réélu à la FNC

Maurice Amram, journaliste à CKVL-CKOI, a été réélu président de la Fédération nationale des Communications (CSN).

Il a déjà assumé cette fonction de mai 1976 à novembre 1980. Il complètera le mandat de Laval Leborgne qui avait été élu en novembre 1980 et réélu en 1982 et qui a démissionné en décembre dernier.

Deux autres membres de l'exécutif ont aussi été élus à cette occasion à des postes de vice-président, soit Serge Bouchard, président de l'Association des techniciens de Télé-Métropole et Michèle Descent, secrétaire générale du Syndicat des journalistes de Radio-Canada.



## Les services sociaux ont-ils un avenir?

tiques dans le contexte des coupures.

Les participant(e)s ont réalisé un travail acharné en ateliers pour définir les problèmes et les pistes de solution dans tous les aspects de cette pratique, tant auprès des jeunes que des personnes âgées ou encore des familles.

Une analyse des conséquences des politiques actuelles du gouvernement a permis de dégager de nombreuses recommandations sur chacun des domaines d'intervention sociale. Un document, proposé par un atelier et traçant l'orientation fondamentale du débat, a fait l'objet d'un consensus en plénière. Puisqu'il fait en quelque sorte le point sur les enjeux actuels, nous en livrons l'essentiel:

«Il est important de réaffirmer la nécessité de l'existence d'un réseau public, et financé publiquement, de services sociaux. La forme de ce réseau reste à définir mais son existence ne doit pas être remise en question. Les problèmes sociaux, les solutions qu'on doit y apporter, sont du domaine de la responsabilité de la société, et non des individus.

Il est important de dénoncer publiquement le virage que tente d'imprégner aux services sociaux, le gouvernement du Québec. Virage qui se manifeste aujourd'hui par la division qu'il tente d'imposer aux travailleuses et travailleurs des CSS et CLSC par le «cadre de référence».

Sous prétexte d'humanisation, de rapprochements des communautés de base, etc., il ne s'agit que d'une contre-réforme visant la réduction des coûts et le rejet de la responsabilité des problèmes sociaux sur les individus, les familles et certains groupes particuliers. Dans ce sens, il importe également de dénoncer le discours gouvernemental sur «les pratiques alternatives», discours qui masque encore l'objectif de réduction des coûts et d'enclavement plus serré.

Il est important de bâtir la riposte des intervenants sociaux, des travailleuses et

travailleuses du réseau, des militant(e)s des groupes populaires et des usagères et usagers en général. Nous avons des pouvoirs à reconquérir, des alliances à faire, des batailles à mener. Se réapproprier notre pouvoir de réflexion, d'imagination, le mettre au service d'un changement en profondeur. Se réapproprier notre pouvoir d'action, de proposition, qu'on nous a si souvent fait croire que nous n'en avions pas. Se servir

de notre pouvoir pour changer les choses.

Il importe que ce colloque ne soit qu'un début, que dans chaque endroit, chaque lieu de travail, les réflexions se poursuivent, les idées s'élaborent, les actions se fassent. Nous devons nous revoir, continuer ce travail, ne plus accepter d'être divisé(e)s par nos différences. Ce colloque doit être le début d'un mouvement...»

## GRANBY 5-0 pour la CSN

C'est dans la proportion de 56% que les 116 travailleurs des Tapis Peeters de Granby, filiale de Canadian Gypsum, ont voté pour un syndicat CSN au cours d'un scrutin secret tenu sous la surveillance d'un officier du ministère du travail, le 26 avril 1984.

Il s'agit pour la seule région de Granby du 5<sup>e</sup> syndicat qui quitte les rangs de la CSD depuis 8 mois.

Affiliés à la CSD depuis 1972, ces travailleurs entretenaient plusieurs reproches et griefs à l'endroit de la CSD notamment ses pratiques syndicales de collaboration avec l'employeur, sa déficience au niveau des services et son absence de démocratie.

La CSD a déployé beaucoup d'énergie et utilisé des méthodes douteuses pour empêcher ces travailleurs d'exercer leur droit de changer d'allégeance syndicale.

Un fort contingent de permanents et de militants CSD libérés ont envahi la région de Granby depuis le début de cette campagne, soit janvier 1984.

Malgré maintes menaces, intimidation et chantage, ces travailleurs ont persisté jusqu'à la victoire qui a une signification très particulière pour la région et les environs de Granby, c'est-à-dire la disparition prochaine de la CSD sur la carte de Granby.



Quelque 300 travailleuses et travailleurs sociaux, usagers et usagères, étudiant(e)s et professeurs en service social ont participé au cours de la fin de semaine du 28-29 avril à un colloque sur l'avenir des services sociaux au Québec.

Ce colloque, organisé par les syndicats des CSS et CLSC, affiliés à la Fédération des Affaires sociales (CSN), a été une occasion privilégiée pour les travailleuses et travailleurs de ce secteur d'échanger sur leurs pra-



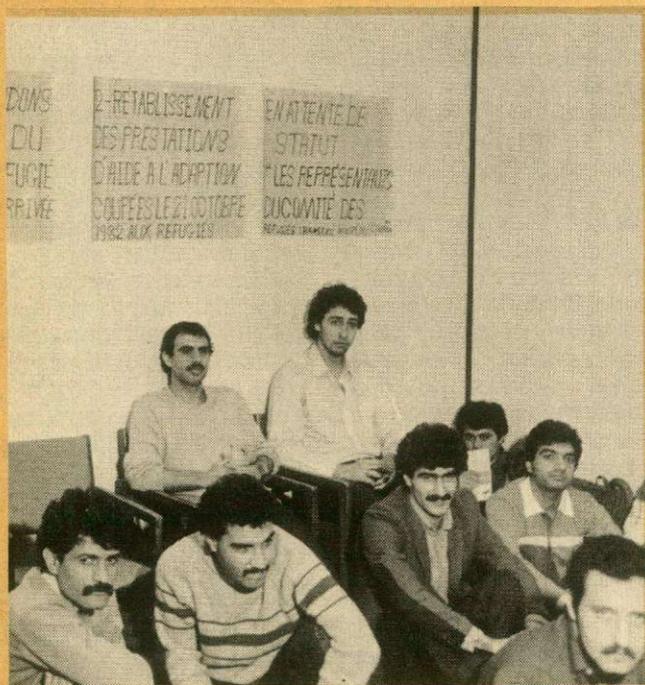
**inter-  
national**

## Pour un statut de réfugiés

Le mardi, 10 avril, une vingtaine d'étudiant-e-s d'origine iranienne ont occupé des locaux du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM), situé boulevard Maisonneuve à Montréal, afin de se voir reconnaître le statut de réfugié politique.

Le Syndicat des employé-e-s du CSSMM (CSN) a appuyé ces étudiant-e-s en manifestant avec eux.

La direction du CSSMM a mis fin à l'occupation en faisant appel à la force policière et des 10 iraniens arrêtés, 9 font l'objet de poursuites. Ce groupe d'immigrants demande aussi une rencontre avec les responsables gouvernementaux afin d'obtenir un certificat de sélection du Québec ainsi que l'augmentation de leurs prestations mensuelles fixées pour le moment à \$140,00.

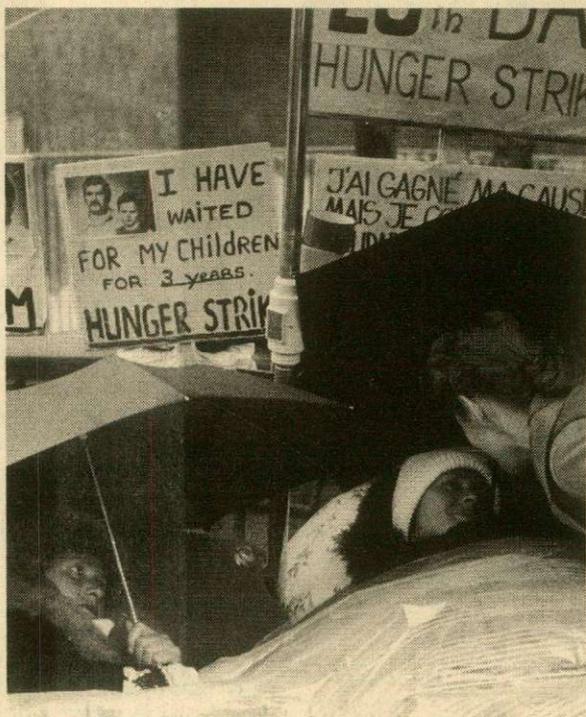


Occupation des locaux du CSSMM par des étudiants iraniens

## Grève de la faim

Le gouvernement polonais et la Conférence des évêques du Canada ont entamé des pourparlers afin que deux mères de familles polonaises retrouvent en terre canadienne les membres de leurs familles demeurées dans ce pays de l'Europe de l'Est. Pour cela Mmes Eva Szytura, 31 ans, et Kazimiera Cebula, 51 ans, auront dû effectuer un jeûne de plus de 24 jours avant finalement d'être hospitalisées car leur état de santé a été jugé précaire.

La CSN a donné un appui notable à cette cause humanitaire. Le président de la CSN, Gérald Larose, a écrit une lettre à l'ambassadeur de la Pologne au Canada dans laquelle il lui rappelle que «la réunification des familles et la circulation des individus à travers le monde sont des droits fondamentaux». Par ailleurs la CSN a aussi organisé une distribution de 50,000 tracts dans les rues de Montréal le mardi, 17 avril, afin de mobiliser la population devant le consulat de la Pologne le soir même.



Une grève de la faim de 24 jours devant le consulat polonais pour revoir leurs familles.



## Appui au Nicaragua

«Il ne faut pas que le Nicaragua d'aujourd'hui devienne le Chili de 1973!», c'est le titre d'un semi-tableau publié par le Comité de solidarité internationale du Conseil central des syndi-

cats nationaux de Montréal (CSN) dans le cadre de sa campagne d'information et de soutien à la lutte de libération nationale du peuple du Nicaragua. Ce document imprimé à 2,000 exemplaires et expédié aux exécutifs des syndicats de la métropole devrait précéder une campagne

d'appui financier afin d'acheter des outils qui serviront à la formation professionnelle des étudiant-e-s du Nicaragua. Pour informations: le conseiller syndical Yves Laneuville, Conseil central de Montréal (CSN), 514-598-2006

## Les emplois avant tout

«Il n'y aura pas de relance économique significative qui va passer à côté de la reprise de l'emploi et il va falloir que les gouvernements prennent leurs responsabilités!», c'est ce qu'a déclaré le président de la CSN, Gérald Larose, devant 125 personnes qui participaient à la deuxième assemblée générale du Syndicat des sans-emploi du Richelieu (CSN) à Sorel-Tracy le mardi, 10 avril.

Le président de la CSN a aussi insisté sur l'urgence pour le Canada et le Québec de se doter de politiques de recherche, de reconversion industriel-

le et de développement des ressources naturelles au service de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. D'ailleurs, Gérald Larose a stigmatisé la compagnie C.I.P., propriété des Entreprises du Canadien Pacifique, qui investirait 94% de ses profits à l'étranger...

Le Syndicat des sans-emploi du Richelieu (CSN) poursuit sa campagne d'organisation et à chaque semaine il réunit les sans-emploi autour de thèmes tels les droits face à l'assurance chômage et l'assistance sociale. La région de Sorel-Tracy est marquée par un chômage effarant: 12.000 personnes sans-emploi.

## SAUVONS Notre-Dame

### Débat public le 16 mai

Un débat public concernant les coupures projetées à l'hôpital Notre-Dame se tiendra le 16 mai à l'auditorium du pavillon Lafontaine de l'UQAM, 1301 est Sherbrooke à Montréal, à 19 h 30.

Selon les porte-parole des huit syndicats présents dans cet établissement qui compte quelque 3.000 travailleurs et travailleuses,

tout le monde a droit à toutes les informations dans ce dossier.

«L'administration de l'hôpital et le ministère des Affaires sociales n'ont pas le droit de couper \$7,6 millions dans les services que dispense cet établissement hospitalier sans qu'on puisse prendre connaissance des véritables implications de ces coupures et de la planification des services de santé dans la région montréalaise», ont-ils déclaré.



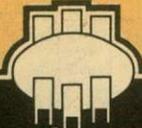
## Hôtellerie Un patron à civiliser

Treize congédiements pour activités syndicales en deux jours! Poursuites en Cour supérieure contre

six membres de la direction pour harcèlement sexuel. Intimidations de toutes sortes, dont la fouille des casiers personnels des employé-e-s, en leur absence évidemment. Où cela se passe-t-il? Dans un des hôtels les plus huppés de la province, l'hôtel de la

Montagne, à Montréal. Le genre d'hôtels que fréquentent les boss de multinationales américaines et les sheiks arabes de passage à Montréal. La «haute classe», quoi. Ce qui n'empêche pas la direction de ne pas avoir de classe du tout! Et c'est pourquoi une soixan-

taine de militants et militantes sont allés l'autre midi faire un peu de piquetage devant l'établissement, en plein centre-ville, à l'appel du Syndicat des travailleurs (euses) de l'hôtel de la Montagne (CSN). «Ce boss a besoin de se faire civiliser», scandaient-ils. À suivre.



## négo. ciations

### Front commun dans les hôtels et les restaurants de Québec

Les 1,500 employé-e-s de grands hôtels et de restaurants prestigieux du Québec métropolitain, tous membres de la CSN, ont formé un front commun dans le cadre du renouvellement de leurs conventions collectives qui viennent à échéance l'été ou l'automne 1984.

Depuis quelques années les travailleurs et les travailleuses des hôtels Hilton, Holiday Inn, Voyageur, Auberge des gouverneurs, de l'Institution Desjardins, et des restaurants Le Deauville et chez Lorenzo ont vu leur droit au travail sérieusement menacé par le travail du personnel cadre et par l'instauration du travail temporaire, partiel, etc... Ainsi cette année ces groupes d'employé-e-s ont décidé de s'unir pour négocier l'abolition du travail des cadres ainsi que l'abolition du travail précaire sous toutes ses formes.



Les Lorraine Jean du Hilton Centre-Ville à Québec  
22 Nouvelles CSN



bec et Alain Brûlé du Holiday Inn Ste-Foy en ont long à raconter sur le droit au travail des syndiqué-e-s de l'hôtellerie et de la restauration qui est bafoué par le patronat. Ainsi, on nous parlera de plongeurs à l'emploi du Hilton depuis 8 ans et qui sont toujours classifiés «employés temporaires». Ou encore on portera à notre attention le cas d'un serveur du Holiday Inn possédant 16 ans d'ancienneté et qui du jour au lendemain verra sa semaine de travail passer de 37 heures à 22 heures. Pendant ce temps-là, un employé cadre rentrera au Holiday Inn 60 heures par semaine. C'est contre ce genre d'injustice qu'ont décidé de se lever les employé-e-s des hôtels et de restaurants de Québec cette année.

### Offres rejetées

Les quelque 175 travailleuses et travailleurs de Desmarais et Frères, de Longueuil, ont rejeté les offres de l'employeur à 100%, samedi le 28 avril dernier.

Ces travailleurs, dont le syndicat est affilié à la FTPF-CSN, refusent les propositions de recul salarial de -5%, de non-respect de l'ancienneté, et l'attitude anti-syndicale de l'employeur.

De plus, ils ont décidé, par un vote à 98% de donner le mandat à leur exécutif de déclencher la grève au moment opportun.

## MOUVEMENT DESJARDINS

### Négociations et organisation

# CSN 100 OPERATION 100

Au fil des ans le Mouvement Desjardins s'est avéré un employeur avare et un coriace négociateur. En effet, les négociateurs patronaux du Mouvement Desjardins reconnaissent difficilement les syndicats auxquels avaient adhéré démocratiquement les employé-e-s et, d'autre part, démontraient une résistance farouche à accorder l'ancienneté et des hausses salariales. Et cela même si l'actif du Mouvement Desjardins, évalué à plus de \$20 milliards, a été accumulé grâce aux petites épargnes des Québécois et des Québécoises.

Devant un patron dur, des délégué-e-s des caisses populaires, dont une centaine de syndicats négocient le renouvellement des conventions collectives cette année, ont analysé que la poursuite de l'organisation syndicale dans les caisses populaires serait souhaitable et pourrait être utile. C'est un camarade du service d'organisation de la CSN, Gilles Duceppe, qui coordonne l'accès à la syndicalisation auprès des employé-e-s des institutions financières. Si vous avez des contacts vous pouvez communiquer avec Gilles Duceppe à 514-598-2297



## conflits de travail

### À peinture qui dure... conflit qui dure!

Couper-couper par çà, couper-couper par là, voilà la nouvelle marotte de Sico depuis le «sprint» des négociations des 19 et 20 mars derniers. Plusieurs points en litige se sont réglés lors de cette séance de conciliation. Mais Sico (lire Mouvement Desjardins) maintient ses positions en ce qui a trait au normatif à incidence monétaire et aux clauses salariales.

C'est donc avec un vote de 76% pour les employés de Longueuil et de 78% pour les employés de Québec que furent rejetées les dernières offres patronales, le 22 mars dernier.

Bien que la compagnie ait préparé un buffet de



bienvenue, il semble bien que les patrons soient restés sur leur appétit, le lendemain, en apprenant les résultats du troisième vote des employé-e-s de bureau en lock-out depuis le 9 février.

Plusieurs autres points sont toujours en litige: congés de deuil, de maternité, de maladie; congés statutaires; vacances; heures de travail; changements technologiques, etc.

Par ailleurs, les lock-outés de Sico ont organisé plusieurs activités pour joindre les deux bouts: vente de livres à colorier, chocolat, tirages, prise en charge temporaire du restaurant de l'édifice de la CSN, organisation d'un service de gardiennage, etc.

## Stage en France

L'Office franco-québécois pour la jeunesse organise un stage en France concernant les relations entre les centrales syndicales et les sans emploi. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la programmation 1984 planifiée par l'OFQJ, sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

L'objectif de ce stage est de permettre aux centrales syndicales de prendre connaissance des expériences françaises relativement à la situation des jeunes qui sont sans emploi, ou qui n'ont eu accès qu'à un travail précaire, non-syndiqué.

Pour faire suite à ce projet, la CSN doit constituer un groupe de sept (7) personnes qui effectueront ce voyage en octobre 1984. À ce groupe s'ajouteront des participants choisis par la FTQ et cinq (5) choisis par la CEQ.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature au Service de recherche de la CSN, au plus tard le 22 mai 1984. Pour informations: Ginette Galarnau ou Marie Pépin à (514)-598-2188.

## LIMOILOU Dehors, M. le directeur

Au cours d'une conférence de presse tenue il y a quelques jours, l'intersyndicale du Cégep de Limoilou a demandé la destitution du directeur général Yvon Beaulieu.

M. Yvon Dupuis est un spécialiste de la question policière et c'est le cas de le dire qu'il n'y va pas de main morte sur la question. En effet, ça fait dix fois déjà qu'il demande que la police intervienne au Cégep, alors qu'il est en poste depuis seulement 3 ans et demie.

# BILLET

## UNE STRATÉGIE INTELLIGENTE

«Bénéficiaires de l'hôpital de Chicoutimi, les employés vous remercient, de même que toute la population régionale, pour votre compréhension.»

Cette annonce, payée par le Syndicat des employés de l'hôpital de Chicoutimi CSN, en a étonné plus d'un dans notre région. Publiée dans deux médias de masse, elle vient expliquer les deux arrêts de travail du 20-21 mars et du 27 mars qui ont permis de régler cinq points en suspens depuis des années, dont l'affichage de 40 postes, l'élimination à court terme de lingerie allergène et l'augmentation de quotas de lingerie à l'usage des bénéficiaires.

Tout au long de la dizaine de jours de tension qui ont marqué l'épreuve de force entre le syndicat (1360 membres) et la direction, l'appui de la population a été concret.

Dès le premier débrayage, l'exécutif et le conseil syndical a rapidement identifié 14 sources de mécontentement qui avaient servi de détonateur.

Par rapport aux journalistes, le syndicat adopta immédiatement une attitude responsable d'ouverture aux médias, en donnant toute l'information à laquelle la population, inquiète, est en droit de s'attendre quand les employés quittent massivement leur poste. Par rapport aux patients, le syndicat évalua rapidement les services essentiels à fournir et assigna ses membres à leur exécution.

Ceux-ci furent rassemblés à la fin de chaque journée de débrayage pour faire le point sur la situation, s'informer des résultats des rencontres avec la direction et finalement aviser.

Pas de discours à l'emporte-pièce, des réponses franches à des questions directes; des représentants du conseil central, de la FAS et du service juridique de la CSN étaient sur place.

Finalement, les deux retours au travail, le 22 et le 28, avec les explications du président du syndicat, Claude Gauthier, ont été appréciés par la population: la première fois pour donner le temps aux parties de négocier et retirer à l'employeur l'argument de l'illégalité du syndicat; la seconde, dès qu'une ouverture patronale s'est manifestée sur une partie des points en litige.

Dans les deux cas, le syndicat a brillamment agi; la direction de l'hôpital et les auteurs des décrets ont été placés publiquement en position inconfortable.

Un cas qui risque de faire des p'tits...

(Tiré de «CSN régionale – Journal du Conseil central du Saguenay-Lac St-Jean)

La dernière opération policière fut particulièrement brutale, alors que 25 policiers ont littéralement matraqué les étudiants et étudiantes qui piquetaient paisiblement devant le CÉGEP.

## SOLIDARITÉ Tournoi de hockey

Le tournoi de hockey inter-syndical-solidarité qui a eu lieu au Colisée Cardin de Sorel le week-end du 13 au 15 avril afin de venir en aide aux employé-e-s de la fonderie Acier Sorel une usine fermée depuis le 17

mai 1983, a été un franc succès. Les participant-e-s à ce tournoi de hockey, une vingtaine d'équipes originant des conseils centraux (CSN) et de syndicats locaux (CSN-CEQ), ont apprécié cette rencontre syndicale sereine. Si bien, qu'un grand nombre de militants et de militantes ont clairement exprimé le besoin de renouveler l'expérience.

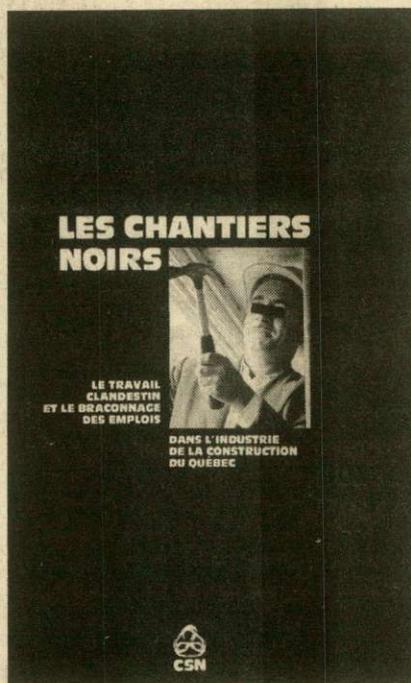


## L'accès à la syndicalisation au Québec



## Alerte!

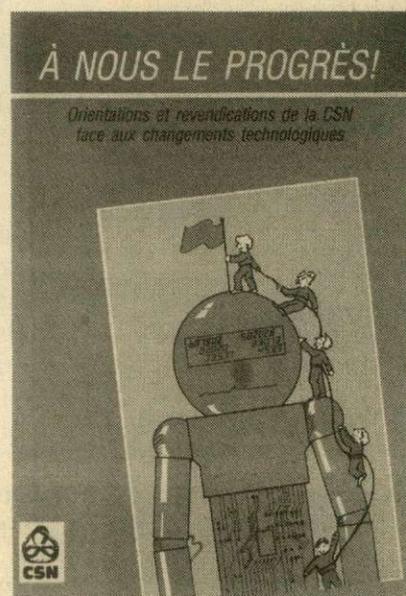
# DES PUBLICATIONS SYNDICALES



## Les chantiers noirs



## Choisir la santé



## À nous le progrès

Ces publications sont disponibles au centre de documentation de la CSN à des coûts minimes, plus les frais d'expédition.

### Pour informations

Heures d'ouverture:  
de 13 h 30 à 17 h.  
du lundi au vendredi;  
téléphoner au préalable  
à (514) 598-2151